

# Cycle de veille juridique et stratégique

Dessine-moi la réforme!

Rendez-vous **7**  
SPÉCIAL LOI

Mardi 25 septembre 2018  
à Paris de 9 h à 17 h

## UNE JOURNÉE POUR DÉCRYPTER LA LOI

« Pour la liberté de choisir  
son avenir professionnel »



Avec notamment la participation  
d'**Antoine Foucher**,  
directeur de cabinet de la ministre  
du Travail, Muriel Pénicaud.

Que dit la loi ? Quel impact pour votre organisation et votre activité ? Comment gérer la transition ? Et quels nouveaux droits pour les individus ?

A l'occasion de la publication de la loi au *Journal officiel*\*, « Dessine-moi la réforme ! » vous donne rendez-vous le 25 septembre 2018 pour un décryptage complet de ce qui attend les acteurs de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation.

\* La publication de la loi au *Journal officiel* est annoncée pour début septembre.

### Contact commercial

Courriel : [contact.formation@centre-info.fr](mailto:contact.formation@centre-info.fr)

Tél. : 01 55 93 92 01

## Objectifs

- Comprendre les enjeux de la réforme de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation.
- Anticiper les impacts des changements réglementaires sur votre activité, votre positionnement et votre stratégie.

## Publics cibles

- Toute personne dont l'activité est concernée par la réforme de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation.

## Programme

**8h30 Accueil**

### La transformation des acteurs de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation

- France Compétences, la clé de voûte du nouveau système - Quelle gouvernance ? Quelles prérogatives ? Quelles missions ? Quelles relations avec les opérateurs de compétences et les autres financeurs ? Quelles priorités en 2019 ?
- De l'Opcv à l'opérateur de compétences - Quelle logique économique ? Quel fonctionnement ? Quelles missions ? Quelle offre de service pour les entreprises et les branches professionnelles ? Quelles marges de manœuvre ?
- Commission paritaire interprofessionnelle et régionale - Quelle gestion du CPF de transition ? Quelles autres missions ? Quel rôle dans le déploiement du CEP ?
- Opérateurs CEP - Quelle nouvelle configuration ? Quel cahier des charges ? Qui pourrait candidater à l'appel d'offres de France Compétences ?
- Caisse des dépôts et consignations - Quelle gestion du CPF monétisé ? Quel fonctionnement ? Quelle contractualisation avec les prestataires et les individus ?
- Régions - Quelles compétences par rapport à l'Etat et aux branches professionnelles ?

### Le nouveau visage du ou des marchés de la formation

- Elargissement de la définition de l'action de formation - Quel impact sur l'activité des prestataires de formation ? Quel contrôle de l'Etat et des financeurs du service fait ?
- Nouveaux marchés - Quelles conditions d'accès ? Quelles obligations administratives et financières ? Quels modes de contractualisation avec le ou les financeurs ?
- Zoom sur le CPF monétisé - Quel modèle économique ? Quelle gestion des abondements ? Quel système de contractualisation et de facturation ?
- Zoom sur la libéralisation de l'apprentissage - Comment accéder à ce nouveau marché ? Quel mode de calcul pour définir le « coût au contrat » ? Quelle régulation des niveaux de prise en charge par les branches professionnelles ? Comment répondre aux besoins des entreprises ?
- Certifications professionnelles et blocs de compétences - Quels enjeux ? Quelles conditions d'enregistrement au RNCP ou au répertoire spécifique ? Quelle articulation entre blocs de compétences et certification totale ?
- Régulation par la qualité - Quid des indicateurs actuels ? Quelles étapes pour passer à la certification unique ? Quels nouveaux critères ? Quel référentiel d'audit ?

### Gestion de la transition et échéancier des décrets d'application

- Quel calendrier de mise en œuvre de la réforme ?
- Quelles dispositions transitoires ?
- Quelles ordonnances sont annoncées ?
- Quel échéancier des décrets d'application ?

**17h00 Fin des travaux**

## Intervenants

**Fouzi Fethi**, juriste-consultant, direction juridique de Centre Inffo. **Valérie Michelet**, juriste-consultante, direction juridique de Centre Inffo. **Jean-Philippe Cépède**, directeur juridique de Centre Inffo.

